

TROPHÉE CENTRE MORBIHAN

RÉVÉLATEUR DE TALENTS



REMCO EVENEPOEL
DECEUNINCK - QUICK STEP
DOUBLE CHAMPION DU MONDE
ET VAINQUEUR DU TCM 2018

Guide Technique

SAMEDI

25 MAI 2019

PLUMELIN / PLUMELIN

DIMANCHE

26 MAI 2019
(MATIN)

RÉGUINY / EVELLYS - NAIZIN

DIMANCHE

26 MAI 2019
(APRÈS-MIDI)

MOUSTOIR-AC / LOCMINÉ

Informations sur www.tropheecentremorbihan.fr



La Gazette



Le PLOERMELAIS

Pontivy



Gwendal Oliveux Automobiles



GSF



Intermarché



LES BRESSES du BREIZH

ouest france



Breizh Cola

Mercure



Evellys

Centre Morbihan



OFFICIELS

Direction Organisation

Président d'Honneur	: Gérard LORGEUX
Président	: Gabriel BERTHELOT
Vice-président, délégué aux partenaires	: Patrick GUEGAN
Vice-président, délégué à la sécurité	: Christian JOSSO
Secrétaire Général	: Hugues JEHANNO
Secrétaire Général Adjoint	: Cédric JOSSO
Trésorière Générale	: Françoise BONNO
Trésorière Générale Adjointe	: Yolande GARNIER
Responsable Organisation Sportive	: Morgane GARNIER
Responsable Hébergement et Restauration	: Christophe LE DASTUMER
Responsable Véhicules	: Vincent GLOAGUEN
Responsable Communication	: Bernard CATEL
Responsable Technique Départ	: Dominique LORIC
Responsable Technique Départ (adjoint)	: Martial VAGUERESSE
Responsable Technique Arrivée	: Henri MOREAC
Responsable Technique Arrivée (adjoint)	: Daniel BERTHELOT
Responsable Parcours et Fléchage	: Emile LE GALLIC
Responsable Signaleurs	: Christian JOSSO
Responsable Restauration VIP	: Yolande GARNIER
Responsable Espace VIP	: Françoise ALLIO
Responsable Animations	: Régis LAMOUR
Responsables des relations extérieures	: Etienne CAIGNARD Gérard BERNARD Paul DUCLOS

Direction Organisation

Directeur de l'épreuve	: Gabriel BERTHELOT
Directeur de l'épreuve adjoint	: Patrick GUEGAN
Président du Jury UCI	: Thierry GOUVENOU (FRA)
Commissaires Titulaires UCI	: Jacky TARENNE Laurent IDELOT
Juge à l'Arrivée	: Norbert JEANNEAU
Chronomètres Officiels	: Éric GAUVIN : Régine LE TRAOU
Commissaires Moto	: Claude GODIN Régis BOSQUET
Agent de contrôle du dopage	: Pierre DUMARCHE
Infos Course	: Alain KOSZYCZARZ
Moto-Infos	: L'ECHAPPEE
Ardoisier	: Caroline DESMONS
Régulateur	: Christophe LE DASTUMER
Médecin	: Dr Olivier CORRE
Animateurs officiels	: Antoine PONCET Damien MARTIN Philippe LE MAIRE
Photo-finish - Classements	: VOTRE COURSE.COM
Liaisons radios et Voitures Assistance Neutres	: L'ECHAPPEE (3)
Sécurité de l'épreuve	: GENDARMERIE NATIONALE (4) ABEC (14)
Ambulances	: Ambulances RAULT (2)

ÉTAPES

DATE	ÉTAPE	DÉPART	ARRIVÉE	KM
Samedi 25 mai	1	PLUMELIN	PLUMELIN	122,800
Dimanche 26 mai	2	RÉGUINY	EVELLYS (CLM Individuel)	7,000
Dimanche 26 mai	3	MOUSTOIR-AC	LOCMINÉ	105,700

Partenaires privés



Partenaires publics



RÈGLEMENT PARTICULIER

Article 1 Présentation

Inscrit au calendrier de la coupe des nations juniors UCI, le 26^e TROPHEE CENTRE MORBIHAN, classé 2.Ncup est organisé par l'association du Trophée Centre Morbihan, sous les règlements de l'Union Cycliste Internationale. Il se dispute les 25 et 26 mai et comprend 3 étapes : deux étapes en ligne et un contre la montre individuel.

Article 2 Participation

Le TROPHEE CENTRE MORBIHAN est ouvert aux coureurs hommes juniors. Cette épreuve sera disputée par équipes de 6 coureurs avec un minimum de 4 coureurs. Elle est ouverte uniquement aux équipes nationales et aux équipes mixtes (art. 2.14.035 à 2.14.039 du règlement UCI).

Article 3 Classement de la Coupe des Nations Juniors

La coupe des nations juniors attribue des points seulement aux nations par l'accumulation de points individuels. Seul existe un classement par nation.

A chaque étape, il est attribué des points aux six premiers coureurs du classement suivant le barème ci-après :

Classement	Points
1	6
2	5
3	4
4	3
5	2
6	1

A l'issue de l'épreuve, il est attribué des points aux 20 premiers coureurs du classement général final suivant le barème ci-après :

Classement	Points
1	30
2	25
3	20
4	17
5	16
6	15
7	14
8	13
9	12
10	11
11	10
12	9
13	8
14	7
15	6
16	5
17	4
18	3
19	2
20	1

Seules figurent au classement par nations les équipes nationales ayant participé à l'épreuve.

Seul le premier coureur de chaque nation marque des points par rapport à sa place dans l'épreuve.

A l'issue de chaque épreuve, les nations ex aequo au classement général seront départagées selon l'article 2.14.042 du règlement UCI.

Article 4 Permanence

La permanence d'accueil, où les responsables d'équipes licenciés doivent confirmer les partants, se déroulera le vendredi 24 mai de 14 h 30 à 16 h 45 à la Salle Multifonctions "Espace La Maillette" Rue des Vénètes - Zone de Kerjean à Locminé.

La réunion des directeurs sportifs, en présence des membres du collège des commissaires et de la direction générale de l'organisation, est fixée à 17 h 00 au même lieu.

Un briefing d'avant-course en présence de l'ensemble des coureurs et de la direction générale de l'organisation, est fixée à 17 h 30 au même lieu.

La présentation officielle des équipes aura lieu à 18 h 15 sur le parvis de l'église. Cette dernière obligatoire fera l'objet d'un communiqué spécial de l'organisation.

Article 5 Ordre des voitures lors de la première étape

L'ordre des voitures fixé par l'article 2.14.046 du règlement UCI sera le suivant :

1. les voitures des équipes représentées à la réunion des directeurs sportifs dans l'ordre du classement de la coupe des nations tel qu'il est établi à la veille de l'épreuve
2. les voitures des équipes représentées à la réunion des directeurs sportifs mais qui n'ont pas encore obtenu de points au classement de la coupe des nations
3. les voitures des équipes n'ayant pas confirmé leurs coureurs partants dans le délai visé par l'article 1.2.090
4. les voitures des équipes non représentées à la réunion des directeurs sportifs

Dans les groupes 2, 3 et 4 l'ordre est fixé par tirage au sort.

La voiture d'une équipe visée au point 1 ou 2, mais qui se trouve dans un des cas visés au point 3 ou 4, sera dans le groupe 3 ou 4, suivant le cas.

Les règles ci-dessus s'appliquent à la première étape d'une épreuve par étapes, l'ordre des véhicules lors des autres étapes étant déterminé par le classement général individuel au temps.

Article 6 Radio Tour

Les informations courses seront émises sur la fréquence "Radio Tour" : 157.5750

Article 7 Assistance Technique Neutre

Le service d'assistance technique neutre sera assuré par L'ECHAPPEE. Le service est assuré au moyen de trois voitures techniques.

Article 8 Classement Général Individuel au Temps

Le classement général individuel au temps est établi par l'addition des temps enregistrés par les chronométreurs dans chacune des étapes, en tenant compte des pénalités éventuelles (article 2.6.014).

En cas d'égalité de temps au classement général individuel, les centièmes de seconde enregistrés lors du contre la montre individuel sont réincorporés dans le temps total pour départager les coureurs ex-aequo.

En cas de nouvelle égalité, il est fait appel à l'addition des places obtenues à chaque étape et, en dernier ressort, à la place obtenue dans la dernière étape disputée (article 2.6.015).

Le leader du classement général individuel au temps porte un maillot jaune.

Article 9 Classement Général Individuel aux Points

Le classement général individuel aux points est établi par l'addition des points attribués à l'arrivée de chacune des 3 étapes, selon la cotation suivante :

Pour les 2 étapes en ligne, respectivement du 1^{er} au 15^e : 25 - 20 - 16 - 14 - 12 - 10 - 9 - 8 - 7 - 6 - 5 - 4 - 3 - 2 et 1 pts

Pour l'étape contre la montre, respectivement du 1^{er} au 10^e : 10 - 9 - 8 - 7 - 6 - 5 - 4 - 3 - 2 et 1 points.

En cas d'égalité, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1. Nombre de victoires d'étapes
2. Classement général individuel au temps.

Pour figurer au classement général individuel aux points, les concurrents devront obligatoirement terminer le Trophée Centre Morbihan.

Le leader du classement général individuel aux points porte un maillot vert.

Article 10 Classement Général par Equipes

Le classement par équipes de chaque étape s'établit par l'addition des trois meilleurs temps individuels de chaque équipe, en tenant compte des pénalités éventuelles.

En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'addition des places obtenues par leurs trois premiers coureurs de l'étape. En cas de nouvelle égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement de l'étape.

Le classement général par équipes s'établit par l'addition du classement par équipes de chaque étape. En cas d'égalité, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1. Nombre de premières places dans le classement par équipes d'étape
 2. Nombre de deuxièmes places dans le classement par équipes d'étape
- Etc.

S'il y a toujours égalité, les équipes sont départagées par la place de leur meilleur coureur au classement général individuel.

Toute équipe réduite à moins de trois coureurs est éliminée du classement général par équipes.

Article 11 Classement Général Individuel "Meilleur Grimpeur"

Le classement du meilleur grimpeur s'obtient par l'addition des points attribués au sommet de chaque côte. La cotation des points sera celle mentionnée :

Côtes de 1^{ère} catégorie : 8 - 6 - 4 - 2 - 1 aux 5 premiers

Côtes de 2^e catégorie : 6 - 4 - 2 - 1 aux 4 premiers

En cas d'égalité au classement général individuel du Meilleur Grimpeur, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1. Nombre de 1^{ère} places dans les côtes de 1^{ère} catégorie
2. Nombre de 1^{ère} places dans les côtes de 2^e catégorie
3. Classement Général Individuel au Temps

Pour figurer au classement général individuel du "Meilleur Grimpeur", les concurrents devront obligatoirement terminer le Trophée Centre Morbihan.

Le leader du classement général individuel du "Meilleur Grimpeur" porte un maillot blanc à pois rouges.

Article 12 Classement Général Individuel "Sprint Intermédiaire"

Le classement s'obtient par l'addition des points attribués à chaque sprint intermédiaire.

La cotation des points sera celle mentionnée : 5 - 3 - 2 et 1 aux 4 premiers de chaque sprint intermédiaire.

En cas d'égalité au classement général individuel du sprint intermédiaire, il est fait application des critères suivants, jusqu'à ce qu'il y ait départage :

1. Nombre de 1^{ère} places dans les sprints intermédiaires
2. Nombre de 2^e places dans les sprints intermédiaires
3. Nombre de 3^e places dans les sprints intermédiaires
4. Classement Général Individuel au Temps

Pour figurer au classement général individuel du Sprint Intermédiaire, les concurrents devront obligatoirement terminer le Trophée Centre Morbihan.

Le leader du classement général individuel du Sprint Intermédiaire porte un maillot blanc.

Article 13 Classement Général Individuel du "Meilleur Jeune"

Le classement général individuel du "Meilleur Jeune" est établi pour les juniors 1^{ère} année (17 ans) suivant le classement général individuel au temps. Le leader du classement général individuel du "Meilleur Jeune" porte un maillot bleu.

Article 14 Classement Général du "Combiné"

Le classement général individuel du combiné s'obtient par l'addition des points enregistrés à chaque étape dans les différents classements individuels selon les barèmes établis :

- Classement de chaque étape : 10 - 6 - 4 - 2 - 1 points aux 5 premiers
- Classement Sprint Intermédiaire de l'étape (1^{ère} et 3^e étape) : 10 - 6 - 4 - 2 - 1 points aux 5 premiers.
- Classement Meilleur Grimpeur de l'étape (1^{ère} et 3^e étape) : 10 - 6 - 4 - 2 - 1 points aux 5 premiers.

En cas d'égalité, il est fait appel au classement général individuel au temps.

Pour figurer au classement général individuel du "Combiné", les concurrents devront obligatoirement terminer le Trophée Centre Morbihan. Le leader du classement général individuel du "Combiné" porte un maillot rouge.

Article 15 Contre La Montre Individuel

L'ordre des départs du contre la montre sera déterminé par la place occupée au classement général individuel au temps à l'issue de la 1^{ère} étape, le dernier coureur classé partant le premier. L'horaire du premier coureur sera calculé pour que le dernier coureur parte à 11 h 00. Les départs se feront toutes les minutes sauf pour les 10 derniers partants où les départs se feront toutes les 2 minutes.

Article 16 Délai d'élimination

Il est accordé un délai d'arrivée établi sur le temps du vainqueur augmenté de 15 % pour les étapes en ligne et de 25 % pour le contre-la-montre individuel. Toute situation d'exception peut être tranchée par le collège des commissaires après consultation de la direction de l'organisation.

Article 17 Règles des 3 derniers km et des 3 secondes

La règle des 3 derniers km s'appliquera pour la 1^{ère} et 3^e étape selon l'article 2.6.027, ainsi que la règle des 3 secondes pour déterminer les écarts à l'arrivée.

Article 18 Respect du code de la route

Conformément à l'article 1.2.082, les coureurs se doivent d'observer les dispositions légales du pays et donc suivre le code de la route français, notamment pour les coureurs attardés. L'organisation ne pourra être tenu responsable en cas d'incident.

Article 19 Protocole

A l'issue la 1^{ère} et 2^e étape, doivent se présenter au protocole après l'arrivée :

- le vainqueur de l'étape
- le leader du classement général individuel au temps
- le leader du classement général individuel aux points
- le leader du classement général "Meilleur Grimpeur"
- le leader du classement général "Sprint Intermédiaire"
- le leader du classement général "Meilleur Jeune"
- le leader du classement général "Combiné"

A l'issue la 3^e étape, pour le protocole final, doivent se présenter au protocole après l'arrivée :

- le vainqueur de l'étape
- le leader du classement général individuel aux points
- le leader du classement général "Meilleur Grimpeur"
- le leader du classement général "Sprint Intermédiaire"
- le leader du classement général "Meilleur Jeune"
- le leader du classement général "Combiné"
- le coureur le plus combatif sur l'ensemble
- l'équipe leader du classement par équipe
- 3 premiers du classement général individuel au temps
- la nation leader du classement de la coupe des nations juniors et son directeur sportif

Ordre des maillots en cas de cumul lors des différents classements :

- a) Maillot jaune (classement général au temps),
- b) Maillot vert (classement général aux points),
- c) Maillot blanc à pois rouges (leader "Meilleur Grimpeur"),
- d) Maillot blanc (leader "Sprint Intermédiaire"),
- e) Maillot bleu (classement général "Meilleur Jeune"),
- f) Maillot rouge (classement général du "Combiné")

Article 20 Autorisation parentale en cas d'intervention médicale

Tout coureur mineur à la date de l'épreuve devra être en possession d'une autorisation parentale en cas d'intervention médicale, le comité d'organisation et le médecin de l'épreuve se dégageant de toute responsabilité en cas de litige.

Article 21 Contrôle Antidopage

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre, la législation antidopage française s'applique conformément aux dispositions de la loi en vigueur. Le contrôle antidopage aura lieu dans le local réservé à cet effet, près de la ligne d'arrivée.

Article 22 Prix

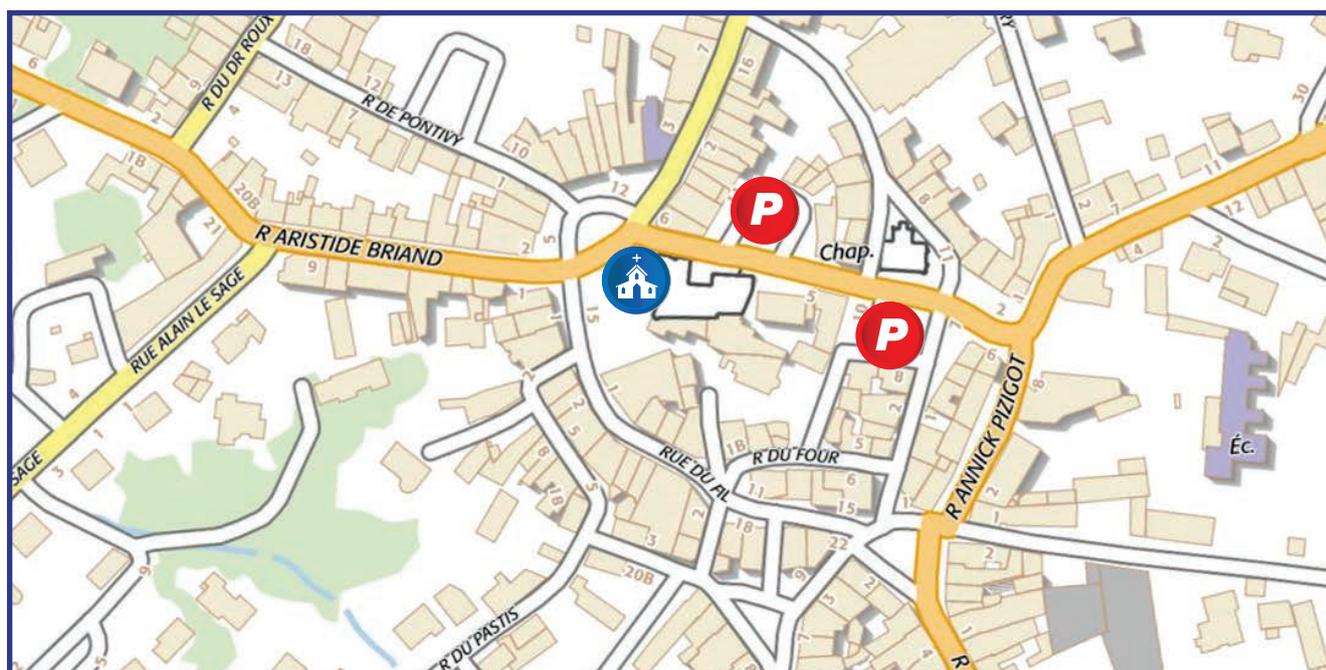
Voir détail des prix ci-joint dans le guide technique.

Article 23 Pénalités

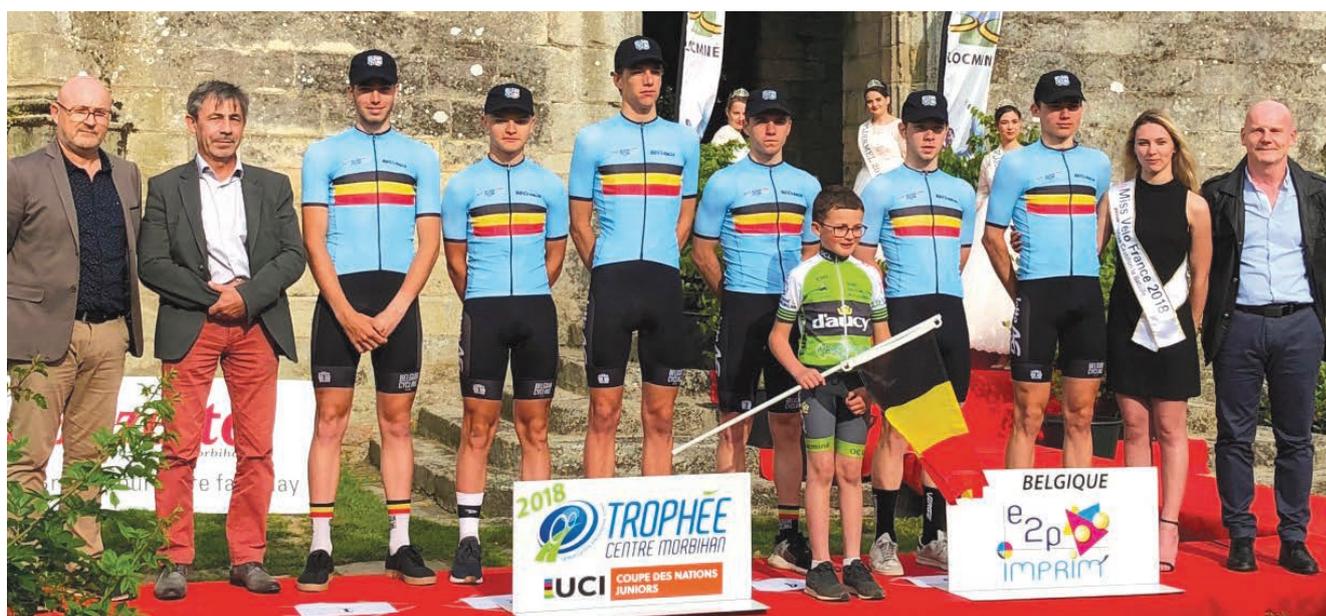
Les pénalités sont conformes au règlement de l'U.C.I.

Vendredi 24 MAI 2019

- 14 h 00 - 16 h 45** : Ouverture de la permanence à l'Espace La Maillette à Locminé : Accueil des équipes. Confirmation des partants.
- 17 h 00** : Réunion des Directeurs Sportifs en présence de la Direction de l'épreuve et du Collège des Commissaires à l'Espace La Maillette
- 17 h 30** : Briefing des coureurs à l'Espace La Maillette
- 18 h 15** : Présentation des équipes sur le parvis de l'église de Locminé
- 19 h 30** : Soirée Gala d'ouverture à l'Espace La Maillette sur invitation.



-  Présentation équipes sur le parvis de l'église
-  Parking des véhicules officiels et des équipes



Présentation des équipes du Trophee Centre Morbihan 2018 à Locminé

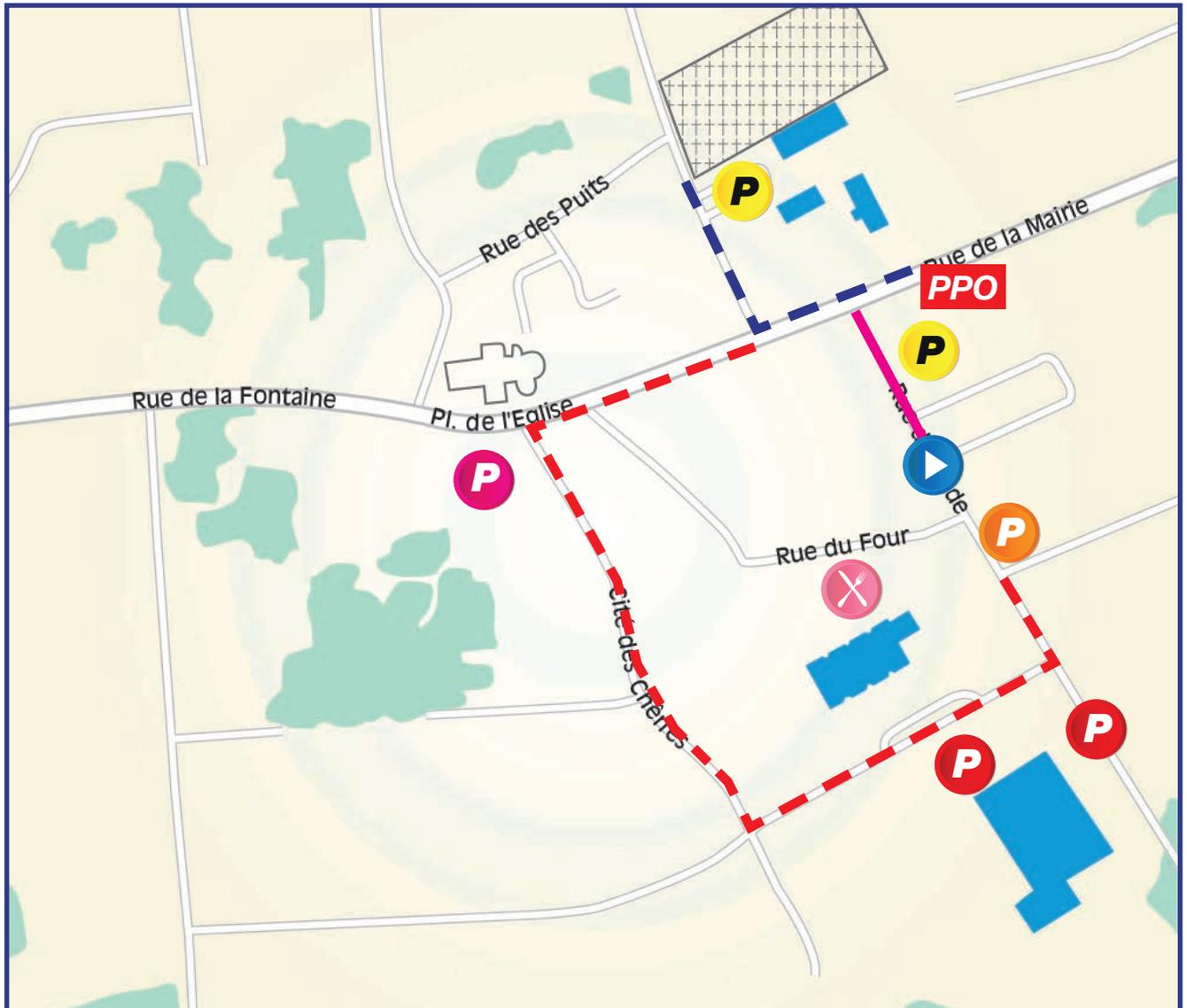
PRINCIPAUX HORAIRES

- 10 h 00 - 11 h 00** : Permanence : Mairie de Plumelin - Salle 1^{er} étage
- 10 h 30** : Réunion des pilotes en présence de la direction de l'épreuve et du jury des commissaires à la Mairie de Plumelin - Salle 1^{er} étage
- 11 h 00** : Restauration des officiels à la salle des fêtes de Plumelin
- 12 h 00** : Installation des radios sur le parking des équipes par l'Echappée
- 12 h 30** : Mise en place des véhicules sur la ligne de départ
- 13 h 40** : Appel des concurrents par équipes. Signature des coureurs.
Contrôle des développements par équipes.
Présentation des équipes
- 14 h 05** : Départ de la 1^{ère} étape en présence de la Municipalité, des autorités locales et des invités.
- 16 h 05** : Arrivée sur le circuit de Plumelin,
Premier passage sous la banderole pour parcourir
5 fois un circuit long de 8,200 km.
- 17 h 10** : Arrivée des coureurs.
Dérivation des voitures des Directeurs sportifs
(1 km avant la ligne d'arrivée, à droite).
- 17 h 20** : Protocole officiel
Permanence d'arrivée : Gwendal Oliveux Automobiles
Salle de Presse : Gwendal Oliveux Automobiles
Contrôle antidopage : Cozigou, face à l'arrivée
- 18 h 00** : Vin d'honneur au Village des Partenaires.

étape 1

Plumelin - Plumelin

ACCÈS AU DÉPART



Pour rejoindre le PPO (Point de passage obligé), tous les véhicules devront passer par la Rue de la Mairie en provenance de Locminé

- Itinéraire destinés aux véhicules officiels situés à l'avant course
- Itinéraire destinés aux véhicules officiels situés à l'arrière course
- Itinéraire Course

P Parking Véhicule Avant

P Parking Véhicule Arrière

X Restauration Officiels

P Parking Equipes

P Parking Caravane Publicitaire

▶ Départ fictif

HORAIRES DE PASSAGE

Route	Itinéraire	Distance		Horaire de passage		
		Parcoursu	A parcourir	Caravane	40 km/h	42 km/h
	PLUMELIN - Départ Fictif - Rue du Stade - Neutralisation de 4,6 km			13:25	14:05	14:05
	Rue des Palmiers puis D179, direction Remungol, passage sous la RN24					
D179	A gauche direction GUENIN sur la D724					
D724	PLUMELIN - Départ Réel - 500 m après le carrefour D724/D179	0,000	122,800	13:35	14:15	14:15
D724	Lieu-dit Koh-Koëd, (à droite direction GUENIN)	1,700	121,100	13:37	14:17	14:17
D197	Lieu-dit Le Dosten, (à droite direction Manuguen) - début de l'ascension	4,800	118,000	13:42	14:22	14:21
C	Butte de Maneguen (ascension de 800 m à 4.5%)	5,500	117,300	13:43	14:23	14:22
C	Lieu-dit Talmene (à droite, direction REMUNGOL)	6,600	116,200	13:44	14:24	14:24
C	REMUNGOL - Lieu-dit Kerfourchec (à gauche, direction PLUMELIAU)	11,800	111,000	13:52	14:32	14:31
D1	PLUMELIAU - Traversée de la localité (tout droit)	17,900	104,900	14:01	14:41	14:40
D1	PLUMELIAU - Passage sous la D768	20,000	102,800	14:05	14:45	14:43
	Lieu-dit St Nicolas des Eaux - début de l'ascension	24,500	98,300	14:11	14:51	14:50
D1	Lieu-dit Le Parc Priol (ascension de 2,6% sur 2,1 km)	26,600	96,200	14:14	14:54	14:53
D156	Lieu-dit Pradigo (à droite, direction LE SOURN)	27,000	95,800	14:15	14:55	14:53
D156	Lieu-dit Le Resto (à droite, direction LE SOURN)	28,800	94,000	14:18	14:58	14:56
D156	Lieu-dit Golf de Rimaison (à droite, direction PLUMELIAU)	31,900	90,900	14:22	15:02	15:00
D188	Lieu-dit Rimaison - Passage à niveau - début de l'ascension	32,900	89,900	14:24	15:04	15:02
D188	Lieu-dit Le Haut Kergoff (ascension de 4% sur 1.900 km)	34,800	88,000	14:27	15:07	15:04
D188	Lieu-dit Talvern Nénez (à droite, direction Pluméliau)	36,300	86,500	14:29	15:09	15:06
D188	PLUMELIAU - Rue de la paix (à gauche)	39,300	83,500	14:33	15:13	15:11
D203	PLUMELIAU - Eglise (à droite, direction GUENIN)	39,600	83,200	14:34	15:14	15:11
D203	Lieu-dit La Lande Pontuale - Rond-Point (à gauche, direction GUENIN)	42,900	79,900	14:39	15:19	15:16
D203	Lieu-dit Langroix - Rond-Point (tout droit, direction BAUD)	45,200	77,600	14:42	15:22	15:19
D197	BAUD - ZI du Dresseve (à gauche, 4e sortie) - Passage sur la RN24	48,100	74,700	14:47	15:27	15:23
D768	BAUD - Eglise (à droite, puis à gauche direction AURAY)	50,700	72,100	14:51	15:31	15:27
D768	BAUD - Sortie de localité (tout droit, direction LAMBEL)	52,200	70,600	14:53	15:33	15:29
D24	Lieu-dit Lambel (à gauche, direction CAMORS)	56,100	66,700	14:59	15:39	15:35
D189	CAMORS - Eglise (à droite, puis à gauche, direction LA CHAPELLE NEUVE)	59,500	63,300	15:04	15:44	15:40
D189	LA CHAPELLE NEUVE - Rue de Floranges (à droite)	65,300	57,500	15:12	15:52	15:48
D189	LA CHAPELLE NEUVE - Rue du Stade (à droite, direction PLUMELIN)	65,800	57,000	15:13	15:53	15:49
D189	PLUMELIN - Entrée localité (à droite par la Cité des Bruyères)	69,500	53,300	15:19	15:59	15:54
C	PLUMELIN - Contournement de bourg - Passage devant l'étang	70,500	52,300	15:20	16:00	15:55
C	PLUMELIN - Rond-Point de Kérentée (tout droit, direction REMUNGOL)	70,900	51,900	15:21	16:01	15:56
D179	Passage sous la RN24	74,900	47,900	15:27	16:07	16:02
D 16	PLUMELIN - Intersection D179/D724 (entrée sur le circuit final)	75,100	47,700	15:27	16:07	16:02
	1er passage sur la ligne d'arrivée	81,800	41,000	15:37	16:17	16:11
	5 tours de 8 km 200 soit 41 km					
	2e passage sur la ligne d'arrivée	90,000	32,800	15:50	16:30	16:23
	3e passage sur la ligne d'arrivée	98,200	24,600		16:42	16:35
	4e passage sur la ligne d'arrivée	106,400	16,400		16:54	16:47
	5e passage sur la ligne d'arrivée	114,600	8,200		17:06	16:58
D724	ARRIVEE - Parc d'activités de Keranna sur la D724	122,800	0,000		17:19	17:10

POINTS DANGEREUX

Km	Lieu	Observation	Photo
4,800	Butte de Maneguen	 Route étroite sur 6.3 km	
19,000	Sortie Pluméliau	 Ilots centraux	
32,900	Rimaison	 Passage à niveau	
41,100	Rimaison	 Pont - Rétrécissement	
39,600	Sortie Pluméliau Après l'église	 Rétrécissement à droite	
42,900	La Lande Pontuale	 Rond-point (4 ^{ème} sortie à gauche)	
47,900	Le Dresseve	 Ilots centraux	
48,100	ZI du Dresseve	 Rond-point (4 ^{ème} sortie à gauche)	

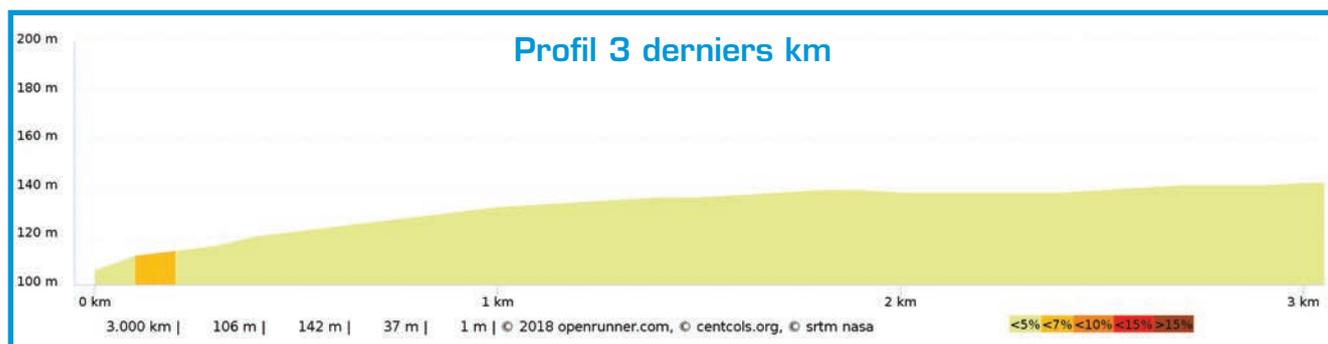
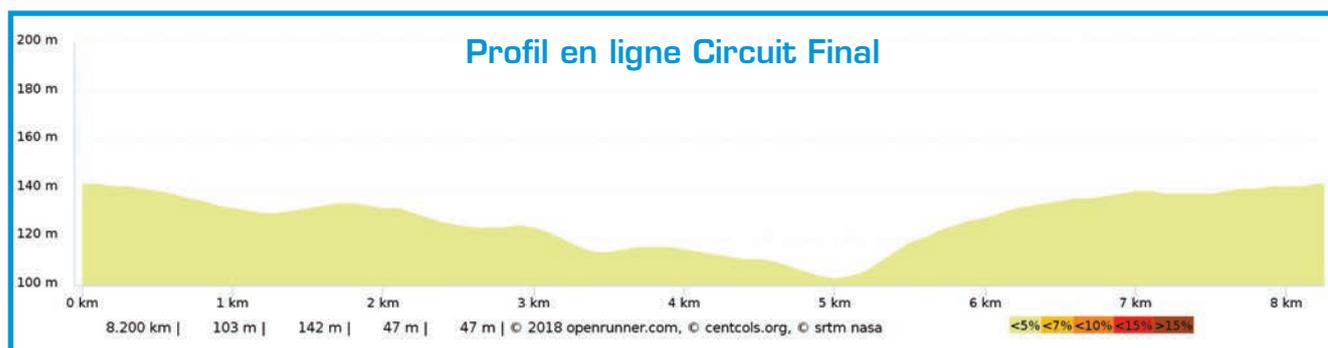
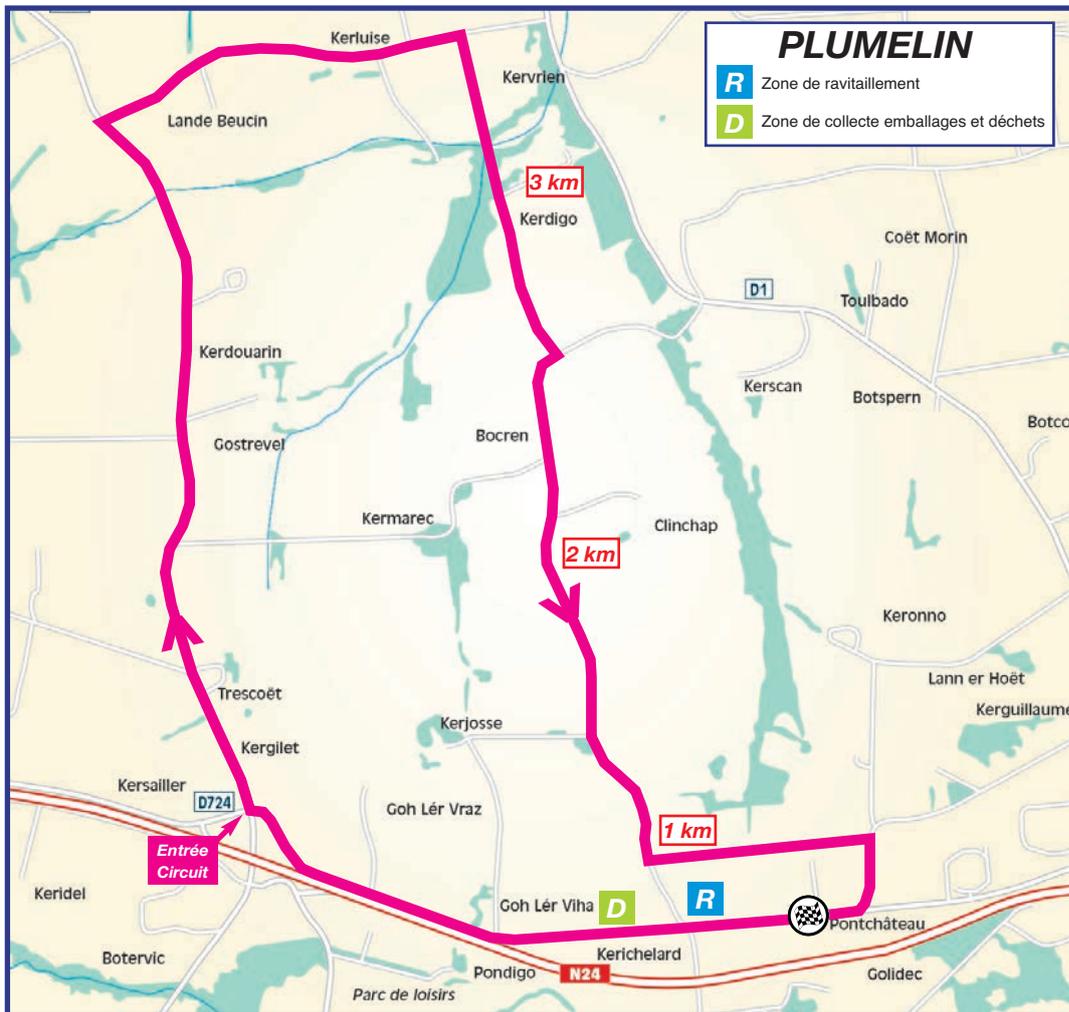
POINTS DANGEREUX

Km	Lieu	Observation	Photo
49,000 à 52,200	Baud	 <p>Nombreux aménagements urbains avec rétrécissement</p>	
70,200	Plumelin	 <p>Rond-Point du stade</p>	
70,500	Plumelin	 <p>Rétrécissement et rond-point</p>	
	Circuit final	 <p>Route étroite sur 4 km</p>	

étape 1

Plumelin - Plumelin

CIRCUIT FINAL (8,200 Km)

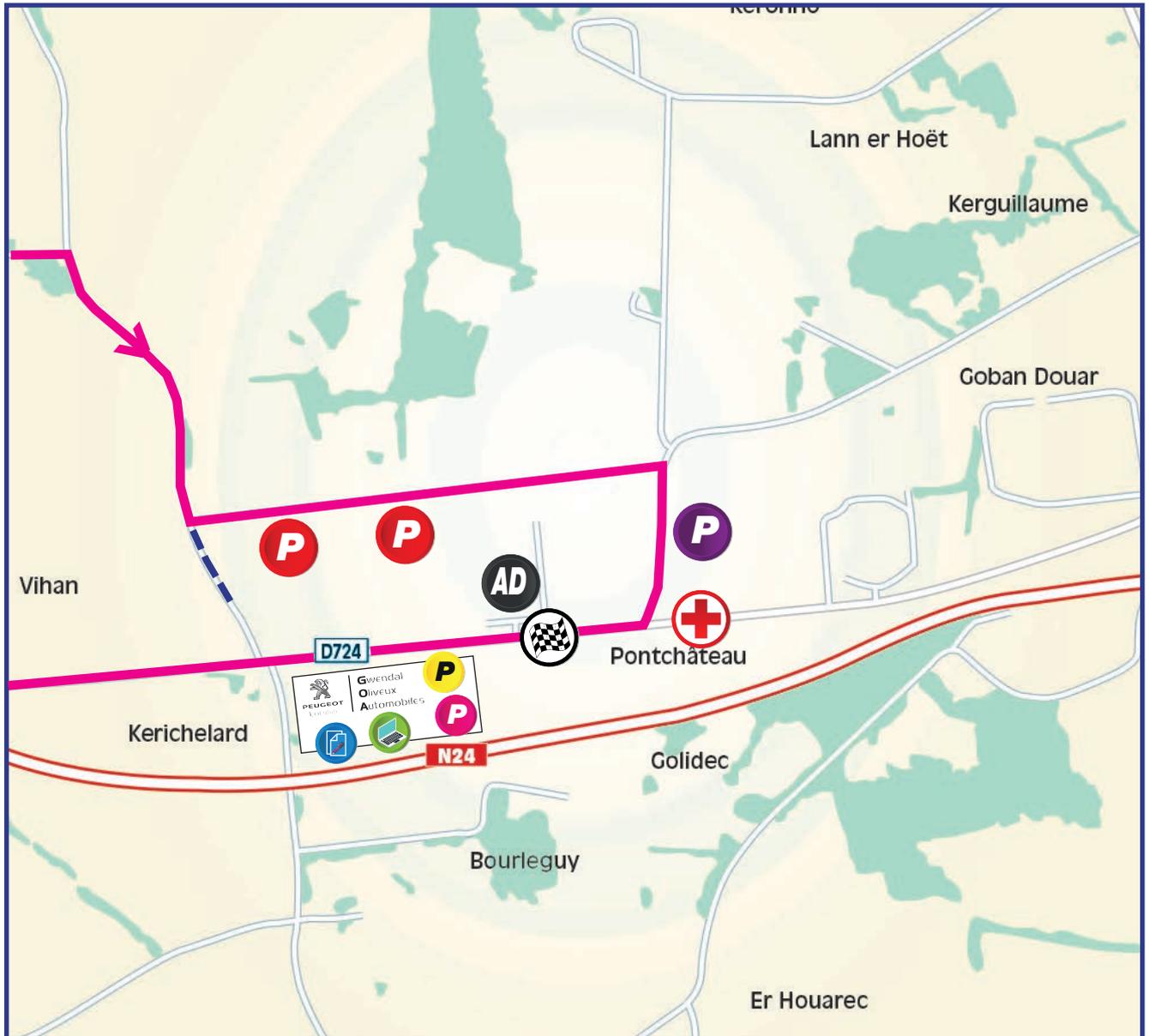


Samedi 25 MAI - Étape 1

étape 1

Plumelin - Plumelin

PLAN SITE D'ARRIVÉE



Itinéraire dérivation à l'arrivée des véhicules ne possédant pas le rond rouge

Itinéraire Course



Parking Officiels



Arrivée



Permanence



Parking Equipes



Podium Commissaires



Salle de Presse



Parking VIP



Podium Protocole



Contrôle Anti-dopage



Parking Caravane Publicitaire



Poste de secouristes

PRINCIPAUX HORAIRES

- 8 h 00** : Réception des équipes, des officiels et des suiveurs.
- 8 h 50** : Appel du premier coureur (voir ordre de départ).
- 8 h 55** : Départ de la voiture ouvreuse officielle.
- 9 h 00** : Départ du premier coureur.
L'heure de départ du premier coureur sera défini en fonction du nombre de coureurs ayant terminé dans les délais la 1^{ère} étape, tout en respectant l'article 15 du règlement particulier.
- 11 h 00** : Départ du dernier coureur, suivi du véhicule Fin de Course.
- 11 h 15** : Compétition terminée
Protocole officiel
Permanence d'arrivée : Mairie
Salle de Presse : Mairie
Douches - Vestiaires : Terrain des Sports
- A partir de 11 h 00** : Restauration Equipes et Officiels :
Salle Polyvalente - rue de la Paix
150 m à droite après la ligne d'arrivée

SÉCURITÉ :

*Chaque coureur sera accompagné d'un véhicule (moto, voiture).
Des signaleurs seront présents à toutes les intersections.
Bien entendu, la circulation sera interdite de 8 h 30 à 11 h 30
dans le sens EVELLYS (Naizin) - REGUINY.*

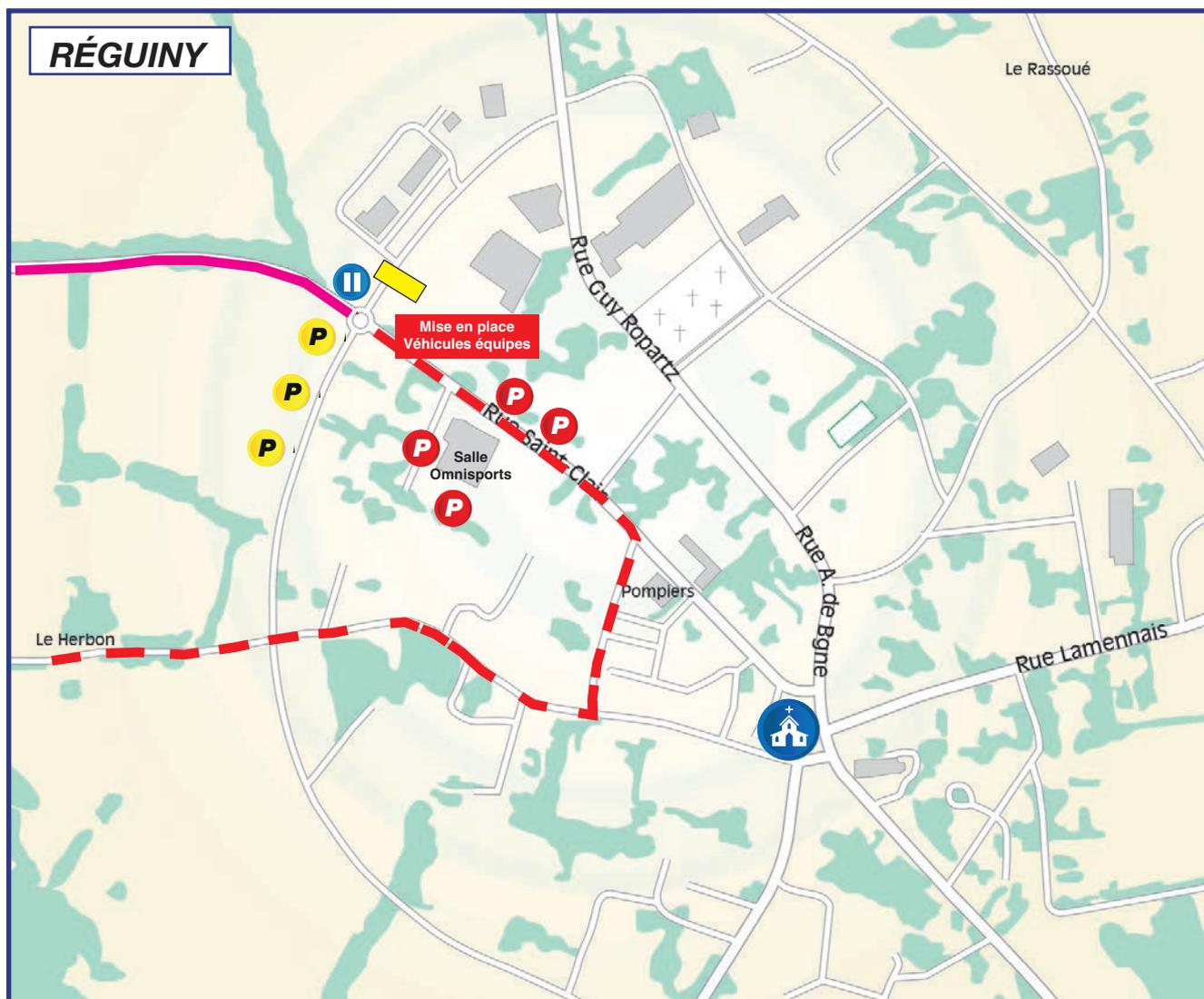
Dimanche 26 MAI 2019

étape 2

Réguiny - Évellys

(Contre-la-montre individuel de 7 km)

ACCÈS DEPART



-  Itinéraire à emprunter pour les équipes rejoindre le départ
-  Itinéraire Course
-  Parking Officiels
-  Parking Equipes
-  Départ Réel
-  Podium L'échappée

Nota Circulation :

Afin d'éviter les embouteillages sur le site de départ, la procédure suivante sera mise en place :

La Rue St Clair (D203) sera exclusivement réservée aux équipes.

La Rue Duringer sera exclusivement réservée pour la circulation des équipes.

La Rue Chanoine Martin sera exclusivement réservée aux véhicules et motos de l'organisation.

étape 2

Réguiny - Évellys

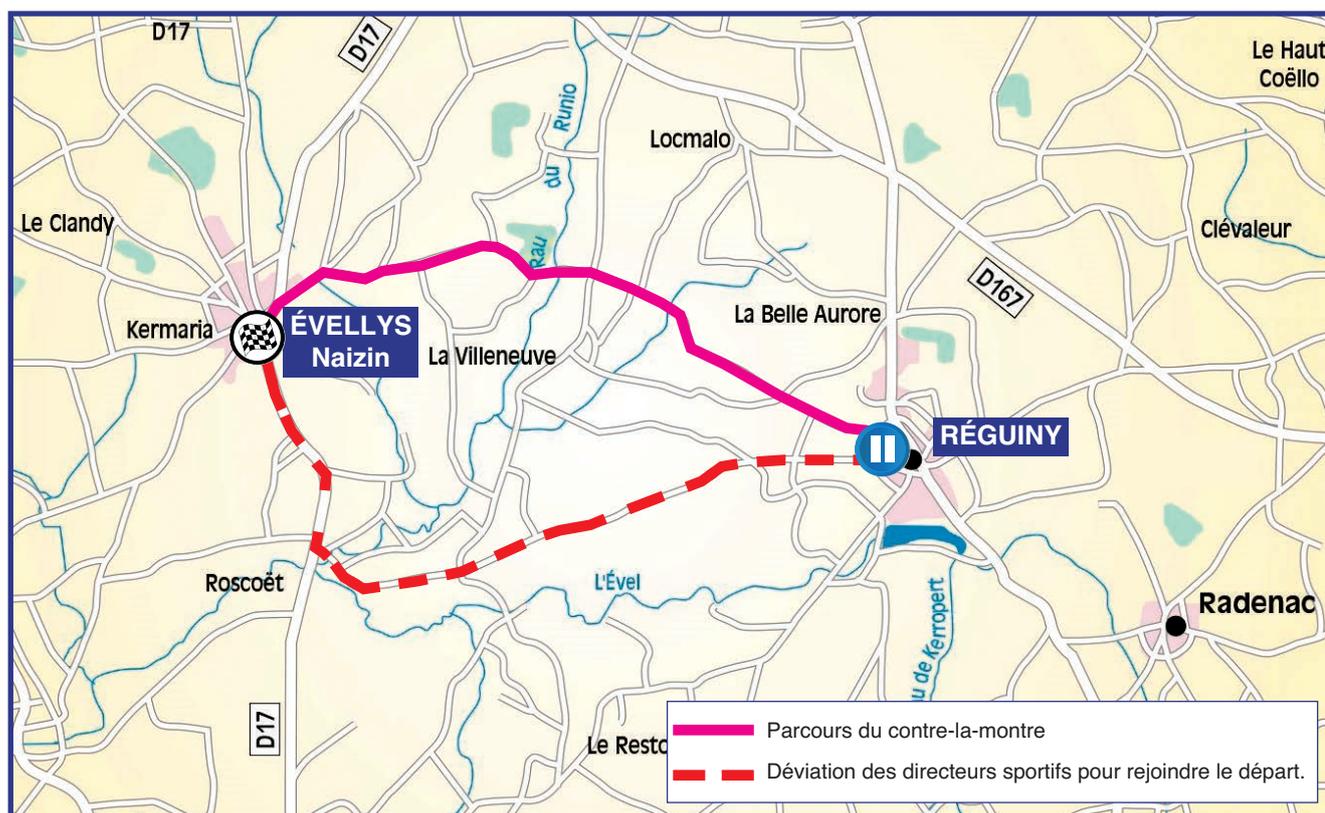
(Contre-la-montre individuel de 7 km)

HORAIRES DE PASSAGE

Route	Itinéraire	Distance		Premier Coureur	Dernier Coureur
		Parcouru	A parcourir		
D203	REGUINY - Départ rue Saint-Clair	0.000	7.000	09:00*	11:00
D203	Lieu-dit Le Crano	0.900	6.100	09:01	11:01
D203	Lieu-dit Le Rohalet	2.900	4.100	09:03	11:03
D203	Lieu-dit La Croix Bigot	3.200	3.800	09:04	11:04
D203	Lieu-dit Kervéno	3.900	3.100	09:05	11:05
D203	Lieu-dit Porthman	4.300	2.700	09:05	11:05
D203	Lieu-dit La Châtaigneraie	5.500	1.500	09:07	11:07
D203	EVELLYS - Naizin - Rue des Peupliers	6.400	0.600	09:08	11:08
D17	EVELLYS - Naizin - Rond-Point (tout droit)	6.900	0.100	09:09	11:09
D203	ARRIVEE - Rue de la Mairie	7.000	0.000	09:09	11:09

*heure de départ approximative. Elle sera déterminée en fonction du nombre coureurs classés à l'issue de l'arrivée de la 1^{ère} étape.

PARCOURS



Dimanche 26 MAI - Étape 2

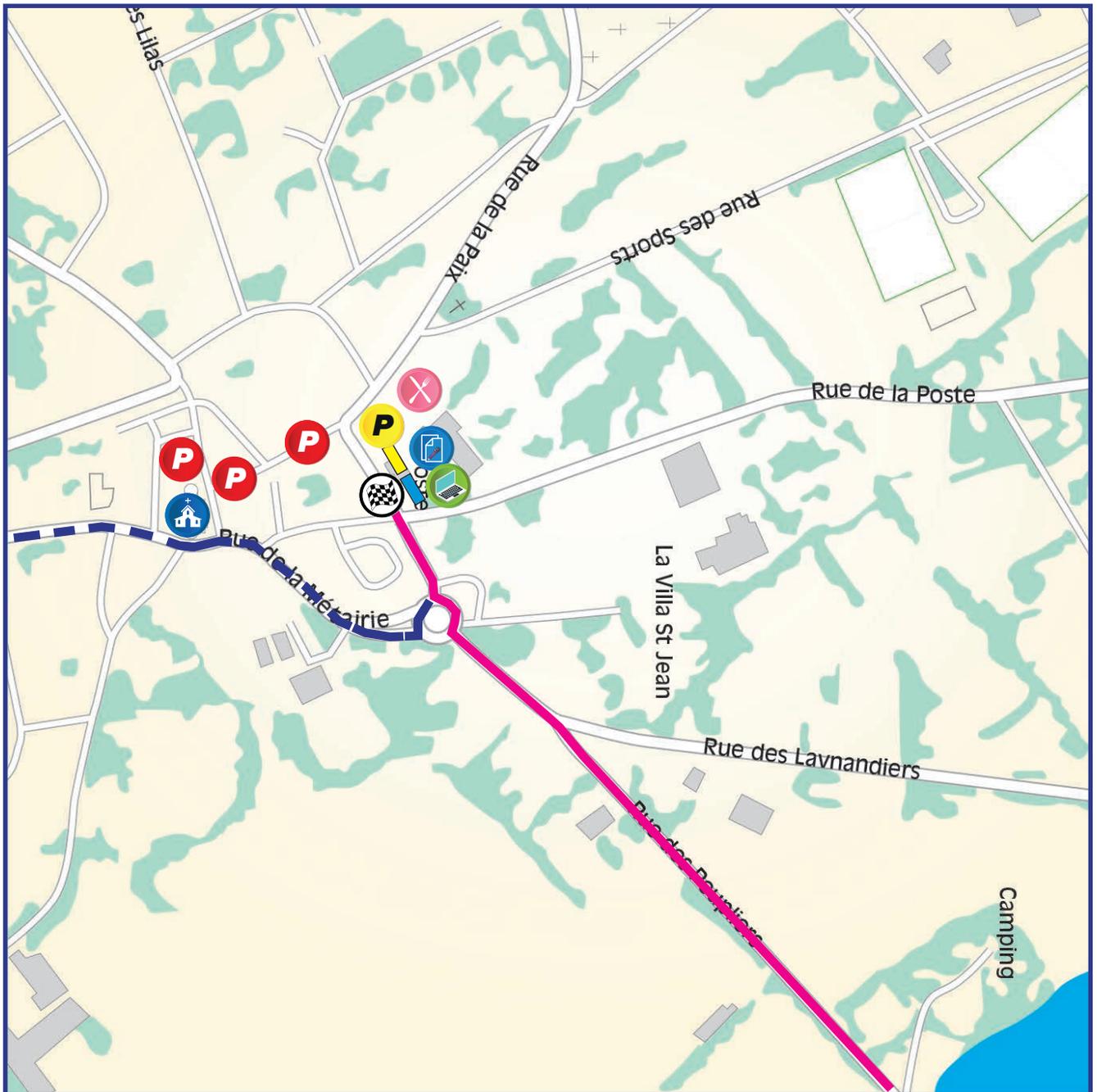
Dimanche 26 MAI 2019

étape 2

Réguiny - Évellys

(Contre-la-montre individuel de 7 km)

PLAN SITE D'ARRIVÉE



--- Itinéraire dérivation à l'arrivée des véhicules ne possédant pas le rond rouge

— Itinéraire Course



Parking Officiels



Arrivée



Permanence



Parking Equipes



Podium Commissaires



Salle de Presse



Podium Protocole



Restauration équipes + Officiels

Dimanche 26 MAI - Étape 2

étape 3 Moustoir-Ac - Locminé

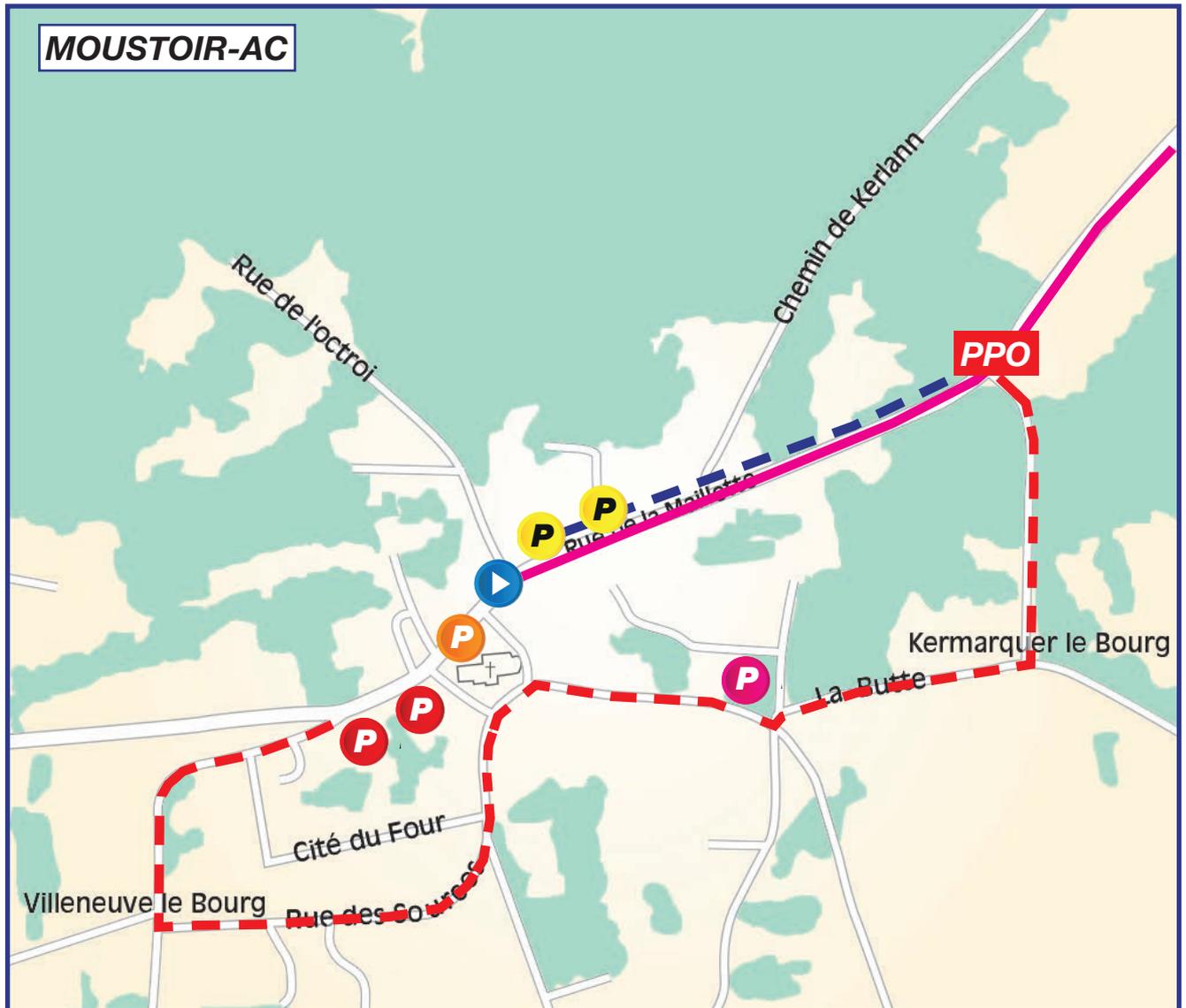
PRINCIPAUX HORAIRES

- 14 h 00** : Rassemblement des coureurs. Appel des coureurs par équipes.
Signature et contrôle des développements par équipes.
Présentation des leaders de l'épreuve.
- 14 h 25** : Départ de Moustoir-ac en présence de la Municipalité,
des autorités locales et des invités.
- 16 h 10** : Arrivée sur le circuit de Locminé.
Premier passage sous la banderole
pour parcourir 5 fois un circuit long de 7,200 km.
- 17 h 00** : Arrivée des coureurs.
Dérivation des voitures des Directeurs sportifs
(200 mètres avant la ligne d'arrivée, à gauche).
- 17 h 10** : Protocole final
Permanence d'arrivée : Maison des associations derrière l'arrivée
Salle de Presse : Médiathèque
Douches - Vestiaires : Stade Municipal
Contrôle antidopage : Médiathèque
- 18 h 00** : Apéritif d'honneur, Village des Partenaires

étape 3

Moustoir-Ac - Locminé

ACCÈS DEPART



Pour rejoindre le PPO (Point de passage obligé), tous les véhicules devront passer par Locminé, prendre la direction de Vannes puis la sortie Moustoir-Ac sur la D767.

- - - Itinéraire destinés aux véhicules des équipes et des officiels situés à l'arrière course
- - - Itinéraire destinés aux véhicules officiels situés à l'avant course
- Itinéraire Course

- | | | |
|---|--|--|
| P Parking Véhicule Arrière | P Parking Véhicule Arrière | ▶ Départ fictif |
| P Parking Equipes | P Parking Caravane Publicitaire | |

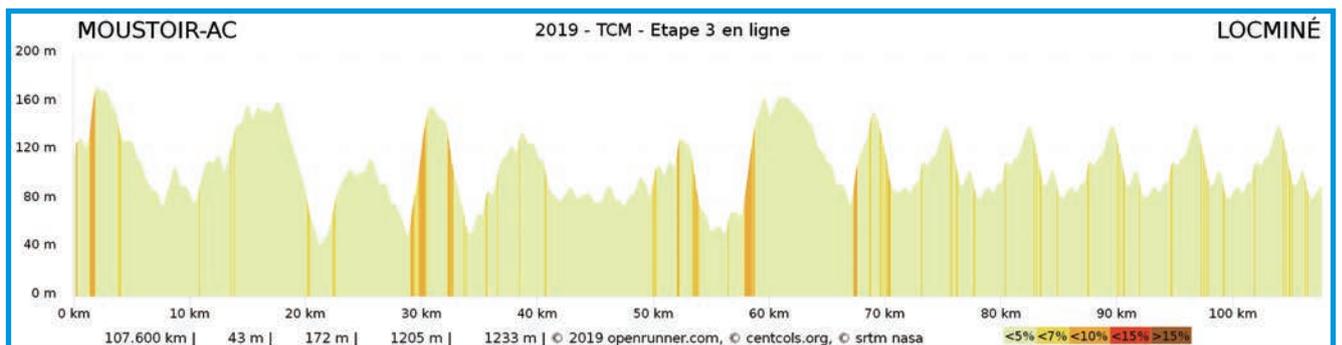
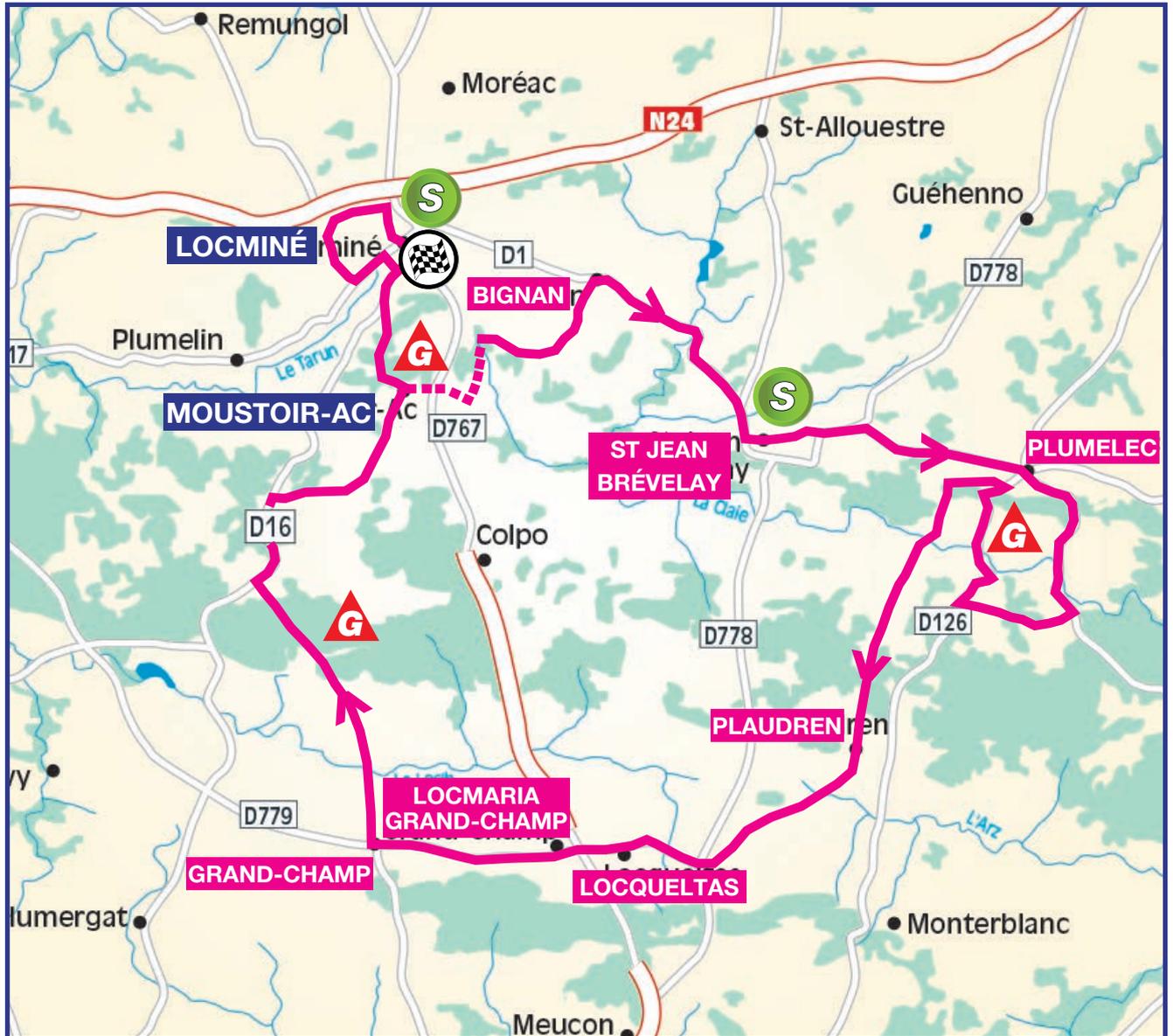
HORAIRES DE PASSAGE

Route	Itinéraire	Distance		Horaire de passage		
		Parcouru	A parcourir	Caravane	40 km/h	42 km/h
	MOUSTOIR-AC - Départ Fictif Rue de la Maillette			13:45	14:25	14:25
	Neutralisation de 3,700 km par Moten Galleu, Kervehel, Kergerard Kerlevinec, Kergueurh (à droite)					
	MOUSTOIR-AC - Départ Réel, Lieu-dit Les Fondrenn en Bignan	0.000	107.6	13:50	14:30	14:30
C	Lieu-dit Kohkastel (à gauche)	1.100	106.5	13:51	14:31	14:31
C	Treuliec (tout droit sur la D150)	3.900	103.7	13:55	14:35	14:35
D150	BIGNAN - Rue Perrine Samson (à droite sur la D1)	5.000	102.6	13:57	14:37	14:37
D1	BIGNAN - Eglise (à droite et à droite, direction ST JEAN BREVELAY)	5.100	102.5	13:57	14:37	14:37
D1	BIGNAN - Sortie de localité (rond-point, tout droit)	5.500	102.1	13:58	14:38	14:37
D1	SAINT JEAN BREVELAY - Rond-Point (tout droit par la D1)	10.100	97.5	14:05	14:45	14:44
D1	SAINT JEAN BREVELAY - Eglise	11.200	96.4	14:06	14:46	14:46
D1	SAINT JEAN BREVELAY - Rue de Rennes devant Crédit Agricole	11.700	95.9	14:07	14:47	14:46
D1	SAINT JEAN BREVELAY - 1er Rond-Point (tout droit)	11.900	95.7	14:07	14:47	14:47
D1	SAINT JEAN BREVELAY - 2e Rond-Point (tout droit)	12.600	95.0	14:08	14:48	14:48
D1	Lieu-dit Talrun (à droite, direction PLUMELEC)	13.300	94.3	14:09	14:49	14:49
D1	PLUMELEC - Eglise (à droite, direction TREDION)	17.800	89.8	14:16	14:56	14:55
D1	Penclen (à droite pour emprunter Circuit GP de Plumelec)	22.300	85.3	14:23	15:03	15:01
C	Intersection D126 - à droite direction Plumelec	26.300	81.3	14:29	15:09	15:07
D126	Lieu-dit Cadoudal - début ascension	28.700	78.9	14:33	15:13	15:11
D126	Haut de Cadoudal (ascension à 6 % de 2 km)	30.800	76.8	14:36	15:16	15:14
D126	PLUMELEC - Rond-Point (à gauche, direction Plaudren)	31.000	76.6	14:36	15:16	15:14
C	Pont de Kergonan	34.200	73.4	14:41	15:21	15:18
C	PLAUDREN - Kermiser (tout droit, direction Plaudren)	38.900	68.7	14:48	15:28	15:25
D182	PLAUDREN - Eglise (à droite, direction Locqueltas)	40.100	67.5	14:50	15:30	15:27
D133	Lieu-dit Morbouleau - Traversée de la D778	44.000	63.6	14:56	15:36	15:32
D133	Intersection D133/D767A (tout droit)	45.600	62.0	14:58	15:38	15:35
D767A	LOCQUELTAS - Traversée de la localité	46.400	61.2	14:59	15:39	15:36
D767A	Passage sous la D767	47.400	60.2	15:01	15:41	15:37
D133	LOCMARIA GRAND-CHAMP - Traversée de la localité	48.100	59.5	15:02	15:42	15:38
D133	Lieu-dit La Madeleine (à gauche, direction Grand-Champ)	51.800	55.8	15:07	15:47	15:44
D133	GRAND-CHAMP - Eglise (à droite 200 m après, direction PLUMELIN)	52.800	54.8	15:09	15:49	15:45
D179	Lieu-dit Loperhet - début ascension	57.800	49.8	15:16	15:56	15:52
D179	Haut de Loperhet (ascension à 4.8 % de 2 km)	59.500	48.1	15:19	15:59	15:55
D179	Lieu-dit La Barrière (à droite, direction LOCMINE)	60.000	47.6	15:20	16:00	15:55
D16	Lieu-dit Ty Planche (à droite, direction COLPO)	61.000	46.6	15:21	16:01	15:57
D115	Lieu-dit Croix de Bois (à gauche)	62.500	45.1	15:23	16:03	15:59
C	Lieu-dit Pontuel (à droite, direction Moustoir-Ac)	66.900	40.7	15:30	16:10	16:05
D318	MOUSTOIR-AC - entrée d'agglomération	67.300	40.3	15:30	16:10	16:06
D318	MOUSTOIR-AC - centre (à gauche, direction Penmené)	67.600	40.0	15:31	16:11	16:06
C	MOUSTOIR-AC - sortie de localité	68.100	39.5	15:32	16:12	16:07
C	Lieu-dit Lande de Kerbouart (à droite - direction Kertexier)	68.500	39.1	15:32	16:12	16:07
C	Lieu-dit Kertexier (ascension à 3.8 % de 2 km)	68.800	38.8	15:33	16:13	16:08
C	Lieu-dit Pont du chat (à droite)	70.900	36.7	15:36	16:16	16:11
D 16	LOCMINE - Rue Fort Penthièvre (entrée sur le circuit final)	71.200	36.4	15:36	16:16	16:11
	1er passage sur la ligne d'arrivée	71.600	36.0	15:37	16:17	16:12
	5 tours de 7 km 200 soit 36 km					
	2e passage sur la ligne d'arrivée	78.800	28.8	15:48	16:28	16:22
	3e passage sur la ligne d'arrivée	86.000	21.6		16:39	16:32
	4e passage sur la ligne d'arrivée	93.200	14.4		16:49	16:43
	5e passage sur la ligne d'arrivée	100.400	7.2		17:00	16:53
	ARRIVEE - Place Anne de Bretagne	107.600	0.0		17:11	17:03

Dimanche 26 MAI 2019

étape 3 Moustoir-Ac - Locminé

PARCOURS



Dimanche 26 MAI - Étape 3

étape 3 Moustoir-Ac - Locminé

POINTS DANGEREUX

Km	Lieu	Observation	Photo
5,500	Sortie Bignan	 Rond-point (tout droit)	
10,100	Entrée St Jean Brévelay	 Rond-point (tout droit)	
11,900	Sortie St Jean Brévelay	 Rond-point (tout droit)	
28,700	Moulin de Cadoudal	 DANGER Descente très rapide avec rétrécissement sur pont	
31,000	Plumelec	 Rond-point (à gauche)	
40,500	Plaudren	 Ralentisseurs	
44,000	Morbouveau	 Ilots directionnels	
46,400	Locqueltas	 Nombreux Ralentisseurs et Aménagements urbains	

étape 3

Moustoir-Ac - Locminé

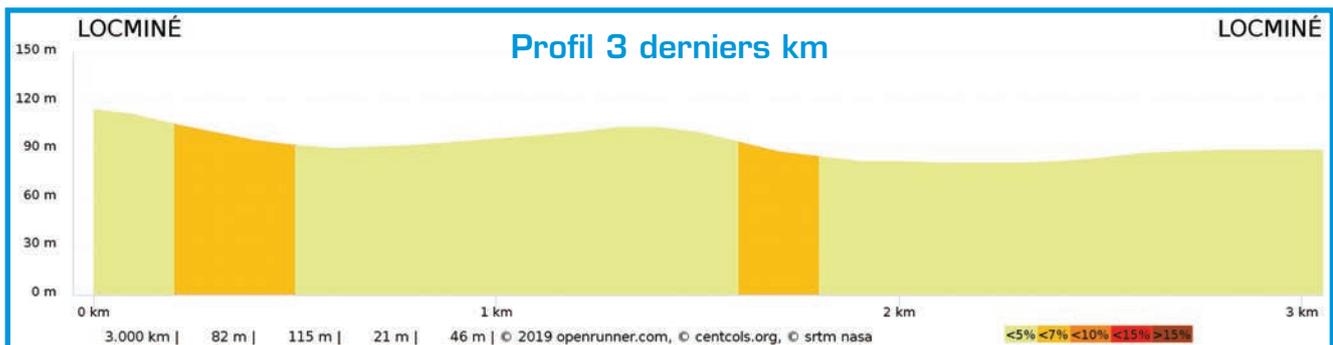
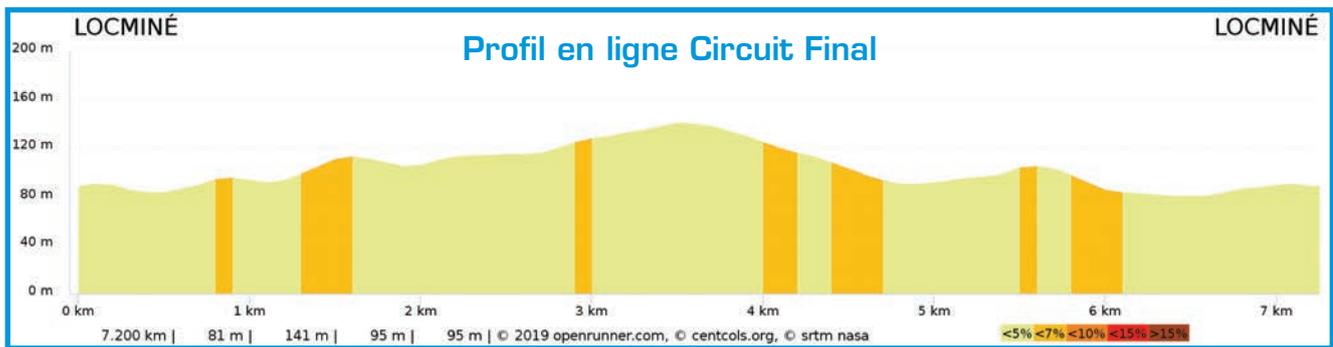
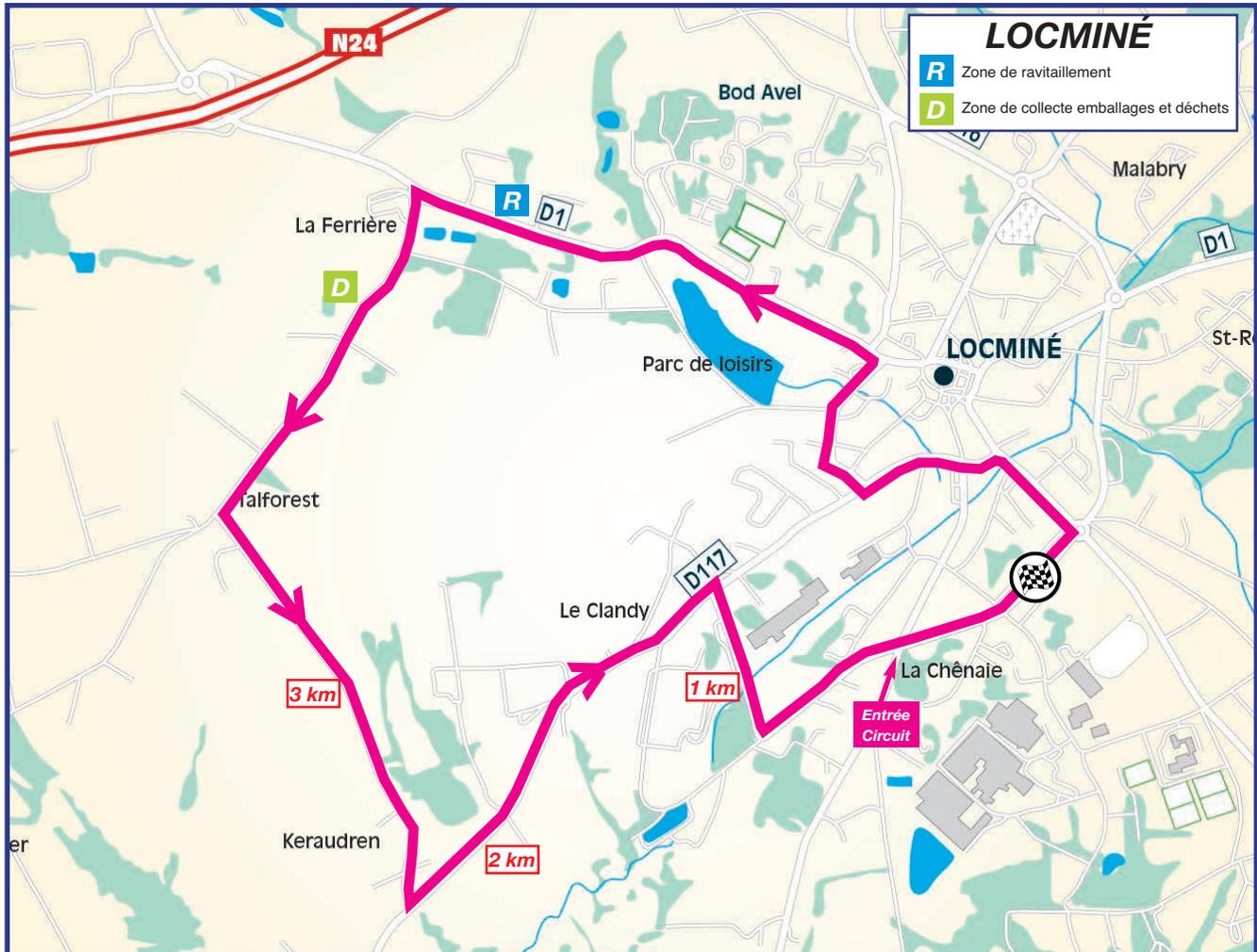
Km	Lieu	Observation	Photo
52,800	Grand-Champ	 Ralentisseurs Aménagements urbains Rétrécissement	
61,000	Moustoir-Ac	 Ralentisseurs	
Circuit Final	150 m après la ligne d'arrivée	  Ilots directionnels et rond-point (à gauche)	
	au km 5 du circuit final	 Ilots centraux	
	500 m avant la ligne d'arrivée	  Rond-point (tout droit)	

Dimanche 26 MAI 2019

étape 3

Moustoir-Ac - Locminé

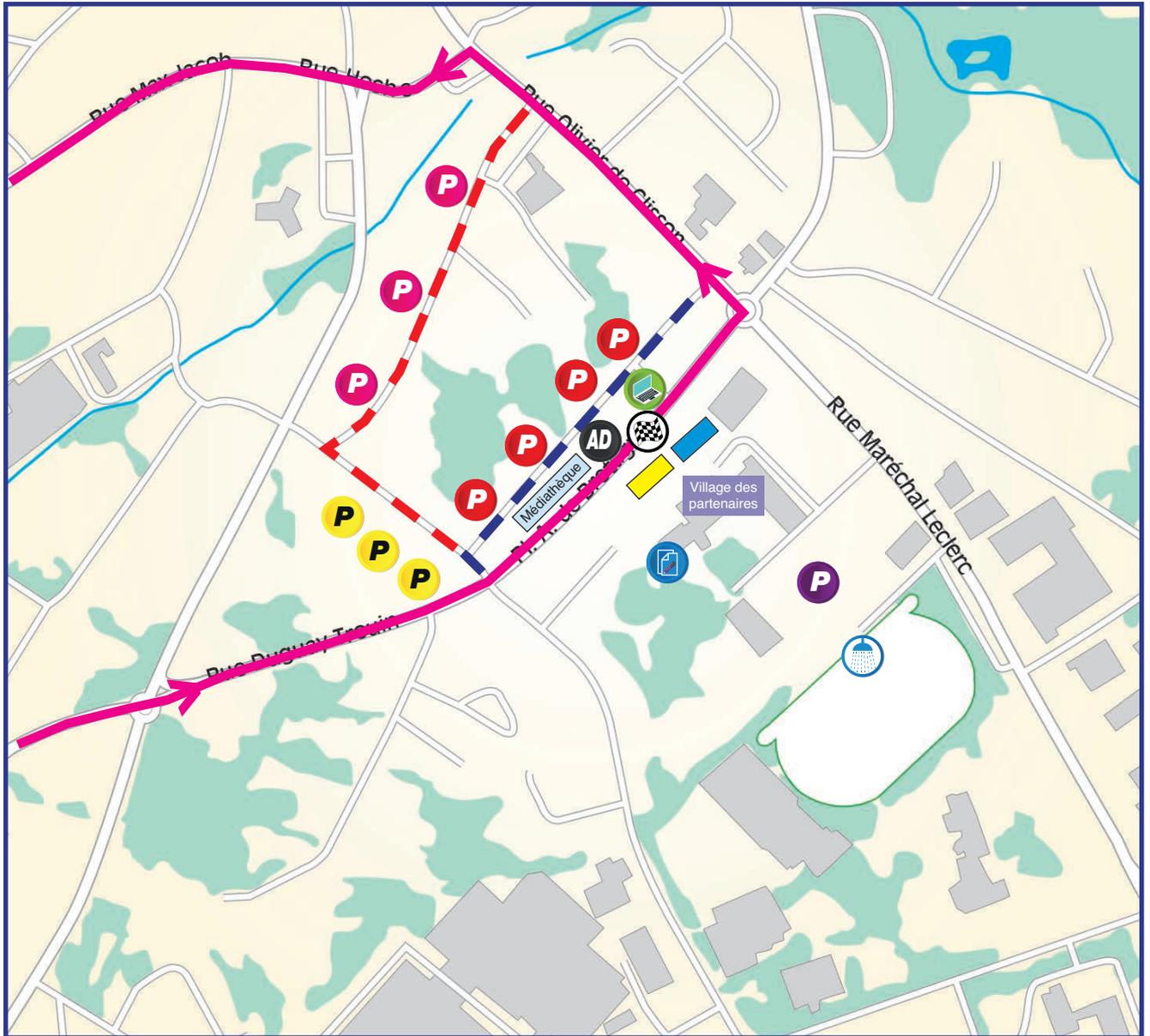
CIRCUIT FINAL (7,200 Km)



étape 3

Moustoir-Ac - Locminé

PLAN SITE D'ARRIVÉE



- Itinéraire dérivation à l'arrivée des véhicules ne possédant pas le rond rouge.
- Itinéraire destinés aux véhicules officiels et de la caravane publicitaire pour rejoindre leur parking
- Itinéraire Course
- Parking Officiels
- Parking Equipes
- Parking VIP
- Parking Caravane Publicitaire
- Arrivée
- Podium Commissaires
- Podium Protocole
- Permanence
- Salle de Presse
- Contrôle Anti-dopage
- Douches

Dotations

	1 ^{ère} étape 910 € / 20	2 ^{ème} étape 645 € / 20	3 ^{ème} étape 910 € / 20	Général Individuel 1215 € / 20
1	175 €	100 €	175 €	200 €
2	100 €	75 €	100 €	150 €
3	75 €	50 €	75 €	125 €
4	60 €	40 €	60 €	100 €
5	50 €	30 €	50 €	90 €
6	50 €	30 €	50 €	80 €
7	50 €	30 €	50 €	70 €
8	50 €	30 €	50 €	60 €
9	50 €	30 €	50 €	50 €
10	50 €	30 €	50 €	40 €
11	20 €	20 €	20 €	30 €
12	20 €	20 €	20 €	30 €
13	20 €	20 €	20 €	30 €
14	20 €	20 €	20 €	30 €
15	20 €	20 €	20 €	30 €
16	20 €	20 €	20 €	20 €
17	20 €	20 €	20 €	20 €
18	20 €	20 €	20 €	20 €
19	20 €	20 €	20 €	20 €
20	20 €	20 €	20 €	20 €

Classements annexes

	PAR POINTS 259 € / 5	GRIMPEUR 259 € / 5	DOLMEN 259 € / 5	JEUNES 259 € / 5	COMBINE 259 € / 5	EQUIPES 259 € / 5
1	103 €	103 €	103 €	103 €	103 €	103 €
2	64 €	64 €	64 €	64 €	64 €	64 €
3	40 €	40 €	40 €	40 €	40 €	40 €
4	32 €	32 €	32 €	32 €	32 €	32 €
5	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €	20 €

HOPITAUX

■ Hôpital CHUBERT - VANNES

(Centre Hospitalier Bretagne Atlantique)

20 boulevard Général Maurice Guillaudot (près de la gare SNCF)

56000 VANNES

Téléphone : +33 (0)2 97 01 41 41 (Accueil)

+33 (0)2 97 01 41 30 (Urgences)

■ Centre Hospitalier de PONTIVY

Kério

56920 NOYAL PONTIVY

Téléphone : +33 (0)2 97 79 00 00 (Accueil)

+33 (0)2 97 79 00 35 (Urgences)

COMITE D'ORGANISATION

TROPHEE CENTRE MORBIHAN

BP 70945 - 56509 LOCMINE CEDEX - FRANCE

Fax : + 33 (0)2 97 60 00 92

e-mail : tropheecentremorbihan@orange.fr

Contacts :

Gabriel BERTHELOT

10, résidence de Kérentrée 56500 PLUMELIN

Président du comité d'organisation

Mobile : + 33 (0)6 75 65 53 22

Patrick GUEGAN

Vice-président

Mobile : + 33 (0)6 62 22 45 41

Morgane GARNIER

Responsable Permanence - Presse

Relation avec les équipes

Mobile : + 33 (0)6 48 91 57 30

Christophe LE DASTUMER

Responsable de l'hébergement

Mobile : + 33 (0)6 72 31 80 22

Les classements

Maillots de leader

Général Individuel



Meilleur Sprinter



Meilleur Grimpeur



Combiné



Sprints Intermédiaires



Meilleur Jeune



Classements

Classement par Équipes



Trophée Super Combatif



PEINTURE

